

VILLAGE DE CAP-PELÉ

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION PUBLIQUE DU 12 AVRIL 2010

Présents : Debbie Dodier, mairesse
Hector Doiron, maire adjoint
Hector Cormier, conseiller
Norbert Gaudet, conseiller
Eliza Leblanc, conseillère
Stéphane Dallaire, secrétaire-greffier
Jacques Doiron, trésorier

Ouverture de la réunion à 19h07.
(11 personnes sont présentes).

2010-28 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Divulgation d'intérêt.

Aucun conflit d'intérêt signalé.

2010-29 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Norbert Gaudet que le procès-verbal de la réunion publique du 8 mars 2010 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Debbie Dodier présente le rapport de la mairesse du mois de mars 2010.

Corporal Michel Lamoureux procède avec la présentation du rapport de la G.R.C. du mois de mars 2010.

2010-30 Proposé par Norbert Gaudet, appuyé de Hector Cormier que le rapport de la G.R.C. du mois de mars 2010 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Pétitions, présentation et délégation.

Présentation des États Financiers de la municipalité pour l'exercice 2009.

Léon Bourque, du cabinet comptable Paul L. Bourque, présente le rapport des États Financiers pour l'exercice 2009 de la municipalité et du système d'égout.

2010-31 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Doiron que les États Financiers pour l'exercice 2009 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Terry Richard, chef pompier de la brigade de Cap-Pelé, fait la présentation du rapport du Service d'incendie du mois de mars 2010.

2010-32 Proposé par Norbert Gaudet, appuyé de Hector Cormier que le rapport du Service d'incendie du mois de mars 2010 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Comité de la gouvernance et ressources humaines.

2010-33 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Eliza Leblanc que la municipalité envoie des lettres de félicitations à Karine Doiron, Josée Doiron, Isabelle Doiron et Chantal Landry. Les quatre filles ont participé à un tournoi national de ringuette la semaine passée.

ADOPTÉE

2010-34 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Norbert Gaudet que la municipalité de Cap-Pelé fasse l'embauche de Jeannette Vautour pour combler le poste de préposée à la Plage de l'Aboiteau.

ADOPTÉE

Comité des transports, environnement et sécurité publique.

Comité des finances, tourisme et promotion.

Hector Doiron procède à la présentation du rapport financier au 28 février 2010 de la municipalité de Cap-Pelé.

2010-35 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Eliza Leblanc que le rapport financier au 28 février 2010 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

2010-36 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier qu'il est résolu que le greffier municipal, le trésorier ou le maire est autorisé à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la municipalité de Cap-Pelé d'un montant de 610 000. 00\$ selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et il est résolu que la municipalité de Cap-Pelé convient d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture.

ADOPTÉE

2010-37 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Norbert Gaudet que la municipalité de Cap-Pelé fasse un don de 250. 00\$ à Plan Canada dans le but de venir en aide pour les enfants du Centre d'Action pour le Développement suite au désastre à Haïti.

ADOPTÉE

Comité d'urbanisme et développement économique.

Rezonage Mario Bourque.

2010-38 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Doiron qu'on fasse la troisième lecture par titre et l'adoption de l'arrêté municipal No. A-005-1Z, un **ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARRÊTÉ MUNICIPAL NO. A-005 DU VILLAGE DE CAP-PELÉ.**

ADOPTÉE

Eliza Leblanc fait la troisième lecture par titre de l'arrêté municipal No. A-005-1Z.

2010-39 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier que l'on accepte la troisième lecture par titre et l'adoption de l'arrêté municipal No. A-005-1Z.

ADOPTÉE

2010-40 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Norbert Gaudet considérant que M. Mario Bourque a fait une demande de modification à l'arrêté municipal No. A-005 pour une portion de la propriété identifiée par le numéro 00846303 (voir sur carte : lot 09-1), située au 933, chemin Bas-Cap-Pelé à Cap-Pelé, de la zone Industries Légères à la zone Résidentielle Multifamiliale dans le but d'aménager un bâtiment existant (anciennement Lecopo) dans une résidence multifamiliale de 10 unités. Et considérant que le conseil municipal a approuvé cette demande sujette à des conditions,

Il est résolu que :

1. Nonobstant toutes autres dispositions au contraire, le terrain, bâtiments et constructions identifiés à l'annexe « A-1Z » sont soumis aux conditions suivantes :
 - 1) Le requérant doit planter des arbres sur la ligne de propriété divisant le 09-1 et le lot 09-2 du plan en annexe 1 afin de créer un écran visuel ainsi que sonore pour diviser les usages des propriétés respectives.
 - 2) Renforcer le caractère résidentiel de la propriété en :
 - a. Aménageant une clôture opaque, en bois, sur la limite de la cour latérale à l'ouest de la propriété;
 - b. Réduisant la largeur de l'entrée;
 - c. Aménageant un espace vert autour du bâtiment pouvant servir à titre de cour extérieure pour les futurs résidents;
 - d. Enlevant la vieille affiche;
 - e. Enlevant les carcasses de voitures situées à l'arrière du bâtiment existant.
 - 3) Renforcer la caractère résidentiel du bâtiment en :
 - a. Posant un nouveau revêtement extérieur de type résidentiel;
 - b. Ajoutant de la fenestration sur les façades du bâtiment;

- c. Aménageant le stationnement en créant une île de verdure d'où chaque bord servira de stationnement ayant des automobiles parallèles avec le chemin.
- 4) Le requérant doit brancher le bloc appartement aux égouts de la municipalité.

ADOPTÉE

- 2010-41 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Doiron considérant que l'article 69 de la Loi sur l'urbanisme exige que le conseil demande l'approbation de cet arrêté par le Ministre; Considérant que l'arrêté répond aux conditions prescrites par ladite Loi; Il est résolu que le secrétaire-greffier municipal, au nom et pour le compte du Conseil, présente au Ministre de L'Environnement une demande d'approbation de l'arrêté conformément aux exigences du paragraphe 69(2) de ladite Loi.

ADOPTÉE

- 2010-42 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier que le Village de Cap-Pelé accepte d'embaucher Crandall Engineering Ltée pour le projet de la rue de l'Espoir dont la première étape est de compléter les plans et devis afin d'être prêt pour la construction de la rue.

ADOPTÉE

Comité de récréation et loisirs.

- 2010-43 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier que la réunion soit levée.

ADOPTÉE

Debbie Dodier
Mairesse

Stéphane Dallaire
secrétaire- greffier